



Conseil local FCPE,
Collège Marais Poitevin
85490 BENET

Benet, le 31 août 2018

Communiqué de presse

Les parents d'élèves et le bureau local FCPE du collège Marais Poitevin manifestent en cette journée de rentrée scolaire leur plus vive opposition à la Dotation Globale Horaire attribuée au collège Marais Poitevin de Benet (85). Ils s'associent à la contestation des enseignants du collège en bloquant l'accès au collège Marais Poitevin afin d'alerter l'Inspection Académique et le rectorat pourtant informés depuis le mois de janvier 2018 de notre refus concernant cette attribution qui ne tient pas compte de l'augmentation des effectifs.

Cette manifestation fait suite en effet aux courriers datés des 15 janvier, 21 février et 26 juin 2018 au sein desquels nous manifestions notre inquiétude quant à la dotation Globale Horaire que nous jugions insuffisante au regard des effectifs envisagés par la direction du collège.

Or, ces inquiétudes n'étaient hélas pas vaines. Nous avons été informés au cours du Conseil d'Administration du 25 juin 2018 de la perte d'une division alors que les effectifs sont en hausse pour l'actuelle rentrée scolaire (plus de 20 élèves par rapport à la rentrée 2017-18).

Les incidences ne sont pas évidemment pas négligeables sur les effectifs des divisions parmi lesquelles il convient de signaler les :

- 2 classes de 5ème avec de 28 à 29 élèves par classe. De nombreux élèves connaissent des déficits d'apprentissage qui avaient pu bénéficier d'une attention adéquate par petits groupes au cours de la précédente année scolaire. De tels aménagements seront impossibles avec de tels effectifs.

- 3 classes de 3ème avec des effectifs inédits de 30 élèves !! Il n'est d'ailleurs pas possible d'en accueillir davantage, les capacités de quelques salles de classe dédiées à certains enseignements (physique, chimie, Sciences et Vie de la Terre) étant limitées. Conséquence ironique d'une telle situation indigne des missions de l'Éducation Nationale : tout nouvel arrivant se verra refuser un accueil au collège public !!

De plus, les élèves de 3èmes ne pourront pas bénéficier d'un accompagnement adapté et pourtant nécessaire pour ces années charnières.

Le collège de Benet souffre déjà de sa situation géographique marginale dont les manifestations diverses altèrent ou nuisent à la qualité des enseignements : défauts de postes, difficultés pour assurer les remplacements...etc. C'est pourquoi, cette Dotation Globale Horaire ne nous convient pas et nous exigeons le retour à des conditions d'enseignement dignes des missions de l'Éducation Nationale.

En d'autres termes, les élèves du collège rural de Benet, situé au sein d'une Zone de Revitalisation Rurale, ont le droit de bénéficier d'un enseignement décent. Derrière les effets d'annonces de classes dédoublées pour les CP en Zone d'Éducation Prioritaire ou autres suppressions de

téléphones portables, se cachent les difficultés de collègues ruraux dont les conditions enseignement se dégradent avec une brutalité inédite.

Nous souhaitons par cette action « symbolique » (occupation du collège) bénéficier d'une considération légitime qui implique le retour à des conditions d'enseignement plus dignes avec l'octroi d'une Dotation Globale Horaire adéquate.

A défaut, nous ne manquerons pas de manifester plus ouvertement notre indignation.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'U' followed by a horizontal line that ends in an arrowhead pointing to the right.

Le bureau local FCPE